



Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **LIFE SCIENTIFIC METCONAZOLE 90***

de la société **LIFE SCIENTIFIC Ltd.**

enregistrée sous le **n° 2022-2503**

L'autorisation de mise sur le marché est **modifiée**.

Le second nom commercial KONTESS est retiré en France pour le produit désigné ci-après.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	LIFE SCIENTIFIC METCONAZOLE 90 ARIOSTE 90 METCOSTAR 90 AMBARAC 90 SERKET 90 KOMPAGNON LEOTAR OROSTAR 90
Second nom commercial retiré	KONTESS
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC Ltd. Block 4, Belfield Office Park Beech Hill Road D04V972 DUBLIN 4 IRLANDE
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	90 g/L - metconazole
Numéro d'intrant	2140280
Numéro d'AMM	2140175
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

À Maisons-Alfort, le 02/09/2022

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Marie-Christine DE GUENIN

D7F05C1BB83743A...